

Assemblée Générale des Retraité-es

de l'académie de Versailles

Vendredi 18 novembre 2016

14h- 16h30 à la section académique du SNES

3, rue Gouyon du Verger 94 Arcueil (m° Arcueil Cachan RER B voir plan d'accès page 6)
avec la présence de **Marylène Cahouet**, secrétaire nationale des retraité-es du SNES-FSU
Les échanges se poursuivront autour d'un pot amical

Edito

L'écho rencontré auprès de différentes chaînes par l'action intersyndicale du 29 septembre est un signe que les actions continues commencent à porter dans l'opinion la situation dégradée des retraité-es et la paupérisation en cours analysées dans des études officielles.

L'augmentation des impôts locaux, 7% en moyenne, porte un nouveau coup au pouvoir d'achat. La suppression de 13 Milliards de dotations aux collectivités locales entre 2014 et 2017 dans le cadre du Pacte de Responsabilité ajoutée à la faible taxation des entreprises locales demande aux ménages de compenser ces manques d'autant que les dépenses sociales augmentent.

Et quand la chasse aux euros menée par

Bercy se pare des vertus de la solidarité, la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) de 0,3% payée par les retraité-es imposables depuis 2013, est détournée en 2015 pour abonder de 50 millions un fonds d'aide aux départements en difficulté pour financer le RSA après avoir servi à financer le Fonds de Solidarité Vieillesse mis en déficit par la pauvreté.

N° Commission paritaire
1117S05547 N°ISSN 1291-5246.
ISSN1291-5246 Hebdomadaire prix
de vente 2 euros. Abonnement 12
euros. Edité par section académique
de Snes de Versailles (Syndicat national
des enseignants du second
degré) 3 rue Guy de Gouyon du Verger
- 94112 Arcueil cedex - Tél. : 01 41
24 80 56. Directeur de publication
David Raftroidi. Imprimé par l'imprime-
rie spéciale du Snes

Mais les personnes âgées

qui ont besoin d'aides pour leur autonomie devront attendre des jours meilleurs...

L'optimisme

affiché par M. Touraine devant la résorption du déficit de la Sécurité Sociale s'inscrit dans une logique comptable qui va droit au coeur des salarié-es qui renflouent la caisse "vieillesse" en travaillant plus longtemps avec des cotisations plus élevées, des assurés sociaux, patients, personnels soignants, argentistes... qui savent le coût payé pour la "maîtrise des dépenses de santé". Avec d'autres organisations syndicales le SNES et la FSU

portent pourtant d'autres propositions pour financer la Sécu.

Et ce n'est pas fini. Le projet de financement de la Sécurité Sociale pour 2017 impose à l'hôpital public une nouvelle diète de 1,4 Milliards après les 3Milliards d'économies annoncés en mars 2015 d'ici 2017.

Pour faire face à la hausse démographique et au défi de la démocratisation de l'école, le service public d'éducation a besoin de plus de moyens et de tout autres orientations. Selon le ministre concerné, la justice reste "en voie clochardisation" (sic). La Poste est-elle encore un service public quand se profilent de nouvelles fermetures de bureaux de poste et des restructurations tournées vers la rentabilité?

Dans différents secteurs, salarié-es et usagers se mobilisent, résistent aux dégradations entretenant "l'optimisme de la volonté" qui est aussi celui de la raison. Or au tribunal de Lille, de Bobigny..... des manifestants sont condamnés à des peines de prison- fût-ce avec sursis- sans autre vrai motif que d'être pour la plupart des syndicalistes et d'avoir manifesté contre 2600 suppressions d'emploi à Air France ou contre la loi travail. Le message politique envoyé dans cette criminalisation de l'action syndicale appelle à la solidarité avec les victimes pour la révision de ces jugements iniques.

La menace vient aussi d'accords de libre-échange entre l'UE et le Canada (CETA) et entre l'UE et les Etats Unis (TAFTA) que préparent les forces libérales (cf article de D. Tenand page 2). Le collectif Stop TAFTA/CETA! auquel appartient la FSU appelle à manifester **samedi 15 octobre** pour mettre en échec l'accord du CETA et enterrer définitivement le TAFTA. Les enjeux sont à la fois économiques, sociaux, environnementaux, sanitaires et démocratiques.

Rendez-vous à 15h30 à Stalingrad. La FSU sera dans le bloc thématique "Emploi et services publics" avec la CGT, Solidaires et la convergence pour les services publics.

Martine Beaulu-Barlier

SOMMAIRE

1. Éditorial page1
2. Tafta .. Pages 2 et 3
3. CICE 280000 €page3
4. 29 septembre et après page 4
5. Service civique pages 5 et 6

TAFTA, CETA, Danger !

Le TAFTA, c'est le Trans-Atlantic Free Trade Agreement, appelé aussi TTIP, PTCL, APT ou encore GMT (Grand Marché Transatlantique). Il s'agit donc d'un traité de libre-échange en négociation entre les Etats-Unis et l'Union européenne.

Le TAFTA a un petit cousin, le CETA (Comprehensive Economic and Trade Agreement) négocié entre l'UE et le Canada. Le CETA devrait être soumis à l'approbation du Conseil européen du 18 octobre 2016 avant signature officielle avec le gouvernement canadien le 27.

S'il était approuvé par les gouvernements des États membres, il serait soumis à la ratification du Parlement européen début 2017.

Quel est l'enjeu de cette vague de libéralisation ?

TAFTA et CETA s'inscrivent dans un ensemble cohérent. La négociation transatlantique a été précédée par un partenariat transpacifique ardemment promu par les milieux d'affaires américains, actuellement en cours de ratification. Parallèlement, se négocie l'ACS (ou TISA, en anglais), Accord sur le Commerce des Services entre 23 pays ou ensemble de pays dont l'UE et les Etats-Unis

Il s'agit moins d'abaisser les droits de douane que d'harmoniser les normes sanitaires, environnementales, mais aussi la propriété intellectuelle, les services financiers, le commerce électronique, les déplacements de travailleurs à l'étranger, la collecte de données des utilisateurs d'Internet, etc.

A terme, l'ensemble de ces traités devrait créer un vaste marché unique étendu sur trois continents, obligeant tout pays désireux de commercer avec cette zone à se plier à sa réglementation. Cette construction initiée par les Etats-Unis n'est pas sans arrière-pensées géopolitiques : il s'agit de contenir, de contrer

l'expansion chinoise.

A la définition de ces normes sont étroitement associées les multinationales dont on connaît la pratique dans le cadre des traités déjà conclus.

Comment les différends surgis dans l'application des traités seront-ils tranchés ?

Il est prévu de confier cette tâche à des tribunaux arbitraux, c'est-à-dire à une justice privée dont les juges sont un petit monde d'avocats d'affaires internationaux et à laquelle les Etats acceptent de se soumettre. Déjà des entreprises contestent des lois environnementales ou de santé publique sous prétexte qu'elles réduisent le rendement des investissements.

Ainsi, par exemple, le géant de la cigarette Philip Morris, inquiet des législations antitabac de l'Uruguay et de l'Australie, a assigné ces deux pays devant un tribunal spécial. Le fournisseur d'électricité suédois Vattenfall réclame 4,7 milliards d'euros à l'Allemagne pour son programme de sortie du nucléaire.

Même victorieux, les Etats doivent acquitter en moyenne 8 millions de dollars de frais; aussi préfèrent-ils souvent un accommodement avec le plaignant.

On comprend mieux le secret qui entoure les négociations du TAFTA, du CETA et de l'ACS

Parlementaires, journalistes, citoyens sont tenus à l'écart. En revanche, les représentants des multinationales y sont largement associés. Le CETA prévoit même un droit de cadrage préalable pour les investisseurs : l'intérêt privé supervisera ainsi institutionnellement l'intérêt public.

Et pour quelle croissance? de +0,003% à +0,08% du PIB de l'UE, selon 4 études officielles.

TAFTA, CETA, Danger !

Alors que peuvent faire les citoyens ?

Ils ont mis en échec l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement) en 1997, et l'Accord commercial anti-contrefaçon (ACTA). Contre les projets TAFTA/CETA des mobilisations ont eu lieu en Allemagne, outre atlantique.

500 collectivités en France, dont le Conseil régional d'Ile de France en 2014, se sont déclarées hors TAFTA. Un vaste front d'organisations et de partis s'oppose au projet, notamment au travers du collectif Stop TAFTA/CETA auquel participe la FSU.

Il appelle à une journée nationale d'action le 15 octobre, avant l'examen du CETA par le Conseil européen, avec deux objectifs : amener le gouvernement français à refuser le traité UE-Canada et amplifier le mouvement d'opinion contre CETA et TAFTA. Elle sera suivie d'une journée internationale d'action contre les accords de libre échange (ALE) le 5 novembre.

C'est par la prise de conscience et l'action citoyenne qu'on pourra faire échec à la dérèglementation généralisée, au recul de la souveraineté populaire et à la privatisation générale du monde au profit des multinationales.

Daniel Tenand

CICE : 280 000 € l'emploi ?

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi, , comme son nom l'indique, avait pour objectif affiché de donner (beaucoup) d'argent aux entreprises pour leur permettre de créer des emplois .

Il est une pièce maîtresse du *Pacte de responsabilité* qui à son terme en 2017 doit se traduire par plus de **40 milliards** de cadeaux au patronat sur les cotisations sociales et la fiscalité.

Pour quel résultat ?

Sous la houlette de France Stratégie (organisme rattaché au 1^{er} ministre) un premier bilan **officiel** vient enfin d'être publié pour les années 2013 et 2014.

Le coût cumulé du seul CICE octroyé au patronat pour 2013 et 2014 est de **28 milliards €**

Le tout pour un résultat insignifiant : 50000 à 100 000 emplois créés, soit dans l'hypothèse la plus optimiste ,**100 000 emplois créés**. soit un coût moyen du dispositif de **280 000 € par emploi**.

Le fiasco financier est impressionnant .et ceux qui jettent ainsi l'argent public par les fenêtres, le refusent de plus en plus, **de ce fait**, aux services publics , à la protection sociale , à nos pensions en arguant que « les caisses sont vides »....**Cherchez l'erreur**.



Jean-Jacques Duchon

Actions des retraité-es: le 29 septembre et après.

Pprès de 5 000 manifestant-e-s ont répondu à Paris à l'appel des 9 organisations de retraité-e-s jeudi 29 septembre.

Les rangs de la FSU ont fait bonne figure dans le cortège même si on peut toujours les espérer plus fournis encore. Des manifestations ont eu lieu aussi en province.

Si les revendications des retraité-es sont loin d'être développées par les médias, cette action sur la défense du pouvoir d'achat n'est pas passée inaperçue, celle du 9 juin ayant été davantage mise dans l'orbite de l'opposition à la loi travail.



Les actions continues du front intersyndical ont fait sortir des tiroirs les analyses sur les effets du gel des pensions, de l'indexation sur les prix, sur l'écart qui se creuse entre salaires et pensions et l'appauvrissement des retraité-es.

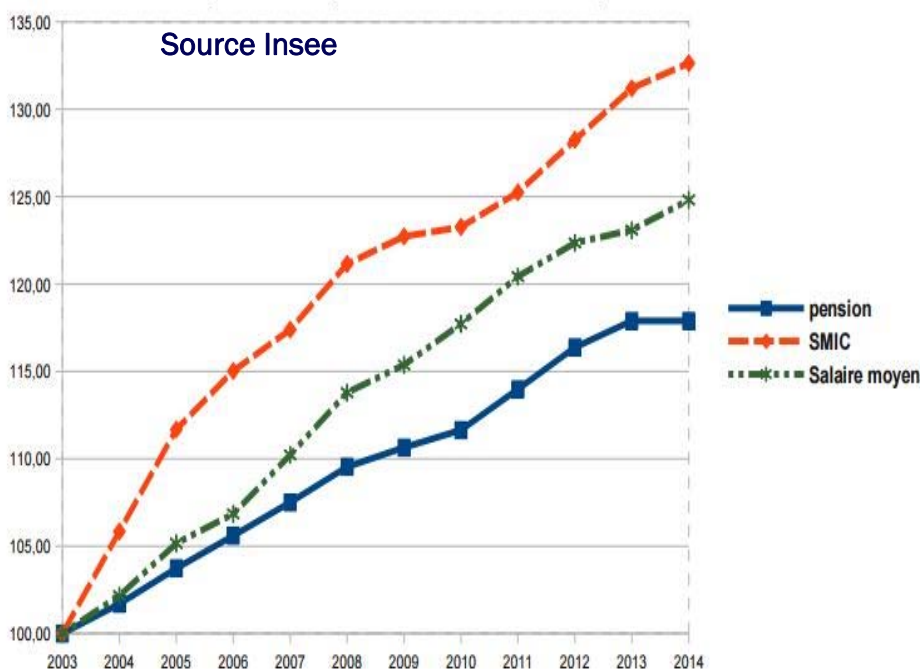
Des initiatives départementales ont aussi été prises. Dans l'Essonne, une délégation CGT, FSU, FGR-FP, Solidaires a défendu analyses et revendications dans une audience à la Préfecture. Dans le Val d'Oise, CGT, FSU, FGR-FP et Solidaires ont organisé notamment une conférence de presse qui a permis d'avoir un assez bon

article dans l'hebdomadaire le plus lu du département et une interview sur une radio locale.

En cette période de débat budgétaire, n'hésitez pas à intervenir auprès de votre député.

La persévérance dans l'action doit être à la mesure des obstacles rencontrés. Ainsi, les représentants nationaux de l'intersyndicale des retraité-e-s se sont trouvés jeudi matin devant un conseiller de Marisol Touraine sur le point du départ (cela se pratique beaucoup dans les ministères en ce moment) muré dans un plaidoyer de la politique gouvernementale.

Evolution comparée des pensions, du salaire moyen et du SMIC



Donc l'action continue et nous devons y prendre toute notre place aussi pour faire reconnaître la place de la FSU dans les nouvelles instances créées par la loi "vieillessement".

Vendredi 13 janvier, à l'initiative des 9, un colloque se tiendra au Conseil Economique, Social et Environnemental à Paris, dans une salle de 300 places. Deux tables rondes sur le pouvoir d'achat et la place du retraité sont prévues. Dans un contexte de campagne électorale, c'est une nouvelle occasion d'être offensifs dans la défense des retraité-es.

Martine Beaulu-Barlier

Le service civique pour quels emplois?

F. Hollande a fixé l'objectif de 350 000 jeunes soit 1 jeune sur 2 en service civique en 2018 . L' un des secteurs privilégiés est celui de la santé et du social, notamment en direction des personnes âgées.

Face aux défis du vieillissement, quand le dogme de l'austérité conduit à réduire les dépenses publiques, le recours aux Volontaires du Service Civique(VSC) ne doit rien au hasard...

Le Service Civique est créé en 2010 sous N. Sarkozy. Il consiste pour un(e) jeune de 16 à 25 ans à effectuer de façon volontaire une "mission" d'intérêt général de 6 à 12 mois pour une association, une collectivité territoriale ou une administration publique.

Le Volontaire reçoit 106 € par mois de l'organisme recruteur et 470€ de complément mensuel versé par l'Etat via l'Agence du SC.

Au total, l'indemnité atteint 576 €, loin du seuil de pauvreté officiel (987 € pour une personne).

Et c'est une indemnité, non un salaire, car un VSC, qui **ne relève pas du Code du Travail** mais du Code du Service National, ne signe **pas de contrat de travail**. Pour autant, il travaille de 24h à 35h par semaine voire davantage. Le VSC est donc une nouvelle variété de travailleur pauvre, hors salariat, hors droit du travail.

Coût d'un VSC pour l'employeur
1.10 € de l'heure

Pour l'organisme qui l'emploie, quel que soit le temps de travail fourni (jusqu'à 48h par semaine), le coût d'un VSC est

invariablement de 106€par mois, sous forme de tickets-repas.

Un VSC qui fait 24h X 4 semaines = 96h par mois pour 106€ coûte à son « employeur » **1,10€de l'heure**. En terme de « coût du travail », qui dit moins ?

Certes, la loi interdit d'employer un VSC en substitution d'un salarié "normal" de l'organisme d'accueil (qu'il soit fonctionnaire, contractuel ou contrat aidé).

Mais les tâches assignées aux

Volontaires étant les mêmes que celles des salariés, la concurrence est inévitable. Charger des VSC d'« *étendre les horaires d'ouvertures du CDI le soir pour les élèves internes* » évite de recruter des Profs Documentalistes. A Pôle Emploi, des VSC « *facilitateurs du numérique* » tombent à pic en pleine réorganisation du suivi des chômeurs, désormais 100% informatisé.

Chacun sait par ailleurs que **les services aux personnes âgées** offrent un gisement d'emplois considérable – « *opportunité* » possible pour les jeunes arrivant sur le marché du travail. La question est de savoir quelle sera la nature exacte des emplois, leur coût et leur nombre.

Quand le Maire de Toulouse crée « Allô seniors », numéro vert et plate-forme téléphonique d'écoute et accompagnement des personnes âgées, on ne peut que se réjouir.

Mais pour répondre aux appels, au lieu de professionnels salariés, ce sont des VSC sans qualification, recrutés pour 8 mois par une association-partenaire qui sont mis à disposition de la mairie gratuitement.

Bilan : les jeunes n'accèdent pas à un contrat de travail, les personnes âgées n'ont pas un professionnel au bout du fil, mais le nouveau service du Maire ne lui coûte rien !

Santé :
22 000 emplois supprimés, « remplacés » par 25 000 VSC

Marisol Touraine supprime 22 000 emplois salariés dans les hôpitaux d'ici 2017. De

l'autre main, elle programme le recours à 25 000 VSC dans le champ couvert par son ministère..

D'où la floraison d'annonces sur le site service-civique.gouv.fr pour aider aux démarches

Suite au verso

administratives informatisées, à gérer l'attente aux urgences hospitalières et à « animer » les EHPAD ou les unités Alzheimer.

Exemples: 4 VSC à l'EHPAD de Corentin Celton à Issy(92); à l'hôpital de Rambouillet 3 VSC (1 accueil et orientation des patients, 1 renfort logistique, 1 animation pour les résidents); 2 aux urgences de Beaumont/Oise (95), 1 au CLIC de Courcouronnes dans le cadre de l'action partenariale Monalisa, etc...

Voilà le « gisement d'emploi » transformé en usine à précarité, les services aux personnes âgées refileés à des jeunes sans formation au lieu d'être reconnus comme de véritables métiers...

Ne laissons pas le discours sur l'« engagement civique » nous faire prendre des

vessies pour des lanternes !

En exigeant de vrais emplois qualifiés dans les services aux personnes âgées, c'est aussi l'emploi des jeunes que nous défendons !

Marianne Auxenfans

Inverser la courbe?

« l'entrée en Service Civique entraîne un changement de catégorie dans la classification des demandeurs d'Emploi de Pôle Emploi. Pendant la mission, vous êtes classé dans la catégorie 4, correspondant aux personnes sans emploi, non immédiatement disponibles et à la recherche d'un emploi. »

Autrement dit, les VSC sortent de la catégorie A, emblématique du niveau du chômage. **Bon moyen pour infléchir sans frais cette si fâcheuse courbe**

Snes Retraites Versailles

S1 Retraités 78 -

Secrétaire Daniel TENAND
danieltenand@numericable.fr
Trésorier Alain DESRIVIERES
3 rue Guy de Gouyon du Verger
94112 Arcueil Cedex

S1 Retraités 91

Secrétaire Mireille BRETON
mireille.breton@snes.edu
Trésorier Maxence LAMBERT
7 chemin du Fond du Temple
91610 Ballancourt sur Essonne

S1 Retraités 92

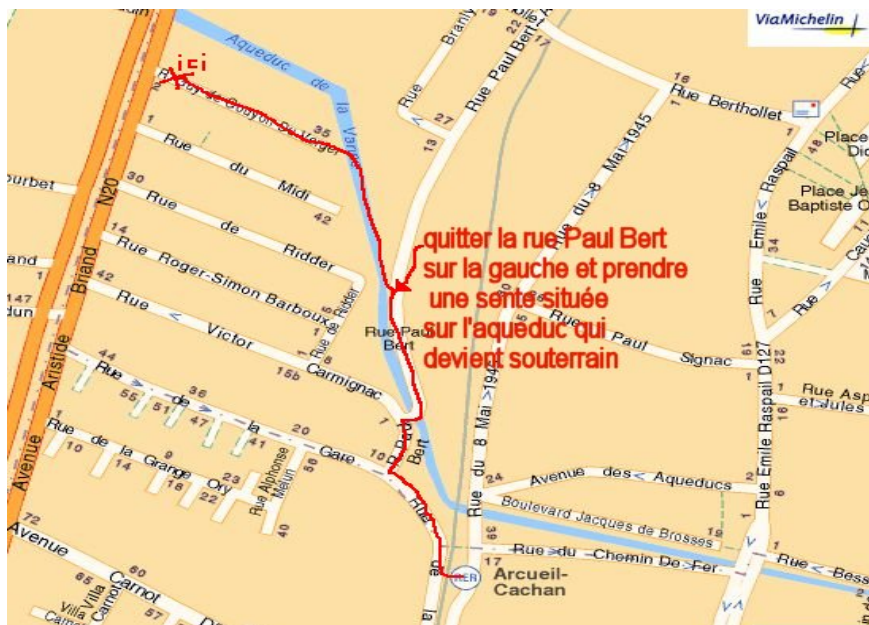
Secrétaire Martine CANAL
martine.canal@laposte.net
Trésorière Martine CANAL
3 rue Guy de Gouyon du Verger
94112 Arcueil Cedex

S1 Retraités 95

Secrétaire Nicole BARRIER
nicole.barrier@wanadoo.fr
Trésorier Pierre BATTON
102 rue de la Barre
95170 Deuil-la-Barre



Si ce n'est pas déjà fait, pensez à renvoyer votre cotisation au trésorier de votre S1



Pour se rendre à Arcueil

Notre adresse à Arcueil

SNES section académique de Versailles
3 rue Guy de Gouyon du Verger
94112 Arcueil Cedex
RER B Arcueil Cachan

téléphone 01 41 24 80 56
Fax 01 41 24 80 62
Site www.versailles.snes.edu
Mail s3ver@snes.edu